

vente de véhicule à un particulier

Par martin68, le 01/10/2019 à 23:21

Bonjour,

Une dame a souhaité acheter mon véhicule d'occasion. Elle m'a demandé de le mettre au nom de son mari, argumentant vouloir lui faire une surprise (elle m'a envoyé copie de la CNI du mari et sms de sa demande). Elle a signé le certificat de cession à sa place, je n'ai jamais rencontré le mari.

Le lendemain, elle m'a recontacter me demandant de reprendre le véhicule, en m'expliquant que son mari ne voulait pas cette voiture et en menaçant de déposer plainte car il n'avait rien signé lui-même.

J'ai un certificat de cession au nom de Monsiuer mais signé par Madame, une carte grise barrée, un paiement effectué. Est-ce que la vente est nulle? dois-je reprendre la voiture et rembourser? déposer plainte? quel sont mes recours, sachant que j'ai manqué de vigilance en acceptant la signature de Madame.

D'avance merci de votre réponse.

Par Visiteur, le 02/10/2019 à 04:18

Bonjour

Vu les circonstances, reprendre le véhicule et rendre le chèque sera la meilleure option.

Par martin68, le 02/10/2019 à 12:21

Merci pour votre réponse.

Le commissariat que je suis allée consulter ce matin, suite aux menaces et pressions du couple, me dit de ne surtout pas reprendre le véhicule, qui pourrait ne plus être dans l'état initial. Ils m'indiquent que je n'ai rien fait de repréhensible -sachant que Madame s'est présentée comme l'épouse et était en possession de la CNI de Monsieur-, que la dame a fait un faux en signant à la place de son conjoint et que la seule procédure que Monsieur peut

enclencher est à son encontre à elle. Madame a payé en liquide.
J'espère qu'ils disent vrai
Bien à vous.